

Commune de Trémoins

INFOS MUNICIPALES – Juillet 2011

Miss Haute-Saône à l'honneur dans son village !

Comme vous le savez très certainement tous, notre village est très fier d'avoir donné une miss à son département... En effet, Mylène Ferrario a été élue Miss Haute-Saône le 11 juin dernier à Corbenay, et nous nous devons de célébrer l'évènement comme il se doit. C'est pourquoi le Conseil Municipal a décidé de profiter des festivités liées à la Fête Nationale du 14 Juillet pour convier l'ensemble de la population de Trémoins à lui rendre un vibrant hommage à l'occasion d'une réception qu'il organise en Mairie :

Jeudi 14 Juillet 2011 à 11h30

Vous êtes toutes et tous invités à vous associer à cette manifestation à l'issue de laquelle un vin d'honneur sera offert par le Conseil.

Mise en place de panneaux



Le 5 juin dernier, les conseillers municipaux, assistés de l'employé communal et du garde particulier, ont installé une première série de panneaux de signalisation rappelant l'interdiction de circulation à l'entrée des chemins forestiers.

En effet, ces chemins sont réservés aux travaux forestiers et ne sont accessibles qu'aux promeneurs à pieds ou à vélo.

Il en va de la quiétude des lieux, mais également de la préservation de cet espace naturel qu'est notre forêt communale.

Merci à toute l'équipe pour ce travail nécessaire !

Bois de chauffage

Comme les années précédentes, vous pouvez réserver vos stères de bois ou faire part de votre demande d'attribution d'une coupe (affouage) en précisant votre besoin directement auprès du secrétariat de Mairie.

Réponse impérative avant le 10 septembre 2011 dernier délai. Comme l'an dernier, une réunion avec les affouagistes sera organisée et animée à l'automne par le garde-forestier pour rappeler les bonnes pratiques.

Nettoyage des accotements

Plusieurs personnes se sont portées volontaires pour réaliser une opération de nettoyage des accotements dans la commune. En effet, nous retrouvons un nombre important de débris de toutes natures sur le bord de nos chemins communaux. Si vous désirez vous associer à cette opération, merci de contacter le secrétariat de mairie pour vous inscrire à cet évènement qui aura lieu dans les prochaines semaines.

Permanence d'été

Le secrétariat de Mairie sera fermé du 29 juillet au soir au 29 août au matin. Pendant cette période de congés, il sera organisé une permanence de la manière suivante :

Ouverture du secrétariat de mairie le vendredi de 17h30 à 18h30 les 5 août, 12 août, 19 août et le 26 août.

En cas d'urgence, vous pouvez joindre le Maire ou les Adjoints par téléphone :

- Grégoire GILLE 03 84 46 37 95 – 06 70 72 65 31
- Virginie DOLOTA 03 84 56 83 34 – 07 70 60 21 70
- Georges DORMOY 03 84 46 26 33 – 07 60 06 55 82